

Le gasoil chauffage, communément appelé mazout, est le combustible de chauffage par excellence. Mais saviez-vous que le mazout est disponible sous différentes variantes qui répondent à des normes spécifiques ? Cette normalisation assure une garantie de qualité pour le consommateur et est contrôlée par les Services Fédéraux du Ministère des Affaires Economiques et de l'Energie.

Gasoil chauffage à basse teneur en soufre (0,005%)

Lorsque l'on parle de mazout, c'est généralement cette variante 'classique' que l'on sous-entend. Ce produit est normalisé et répond aux spécifications reprises dans la norme belge 'gasoil chauffage type B' NBN T 52-716. Depuis le 01/01/2016, la teneur en soufre s'est vue réduite à 0,005%, contre 0,1% précédemment. En outre, le pouvoir calorifique du mazout, ou autrement dit la quantité de chaleur que va dégager la combustion d'un kilogramme de mazout, doit être au moins égale ou supérieure à la valeur minimale définie dans la norme.

Ce type de mazout peut être utilisé dans toutes les technologies de chauffage.

Gasoil chauffage 'extra', à très basse teneur en soufre (0,001%)

Dans le cadre des accords de Göteborg (1999), les autorités veulent diminuer les émissions de SO₂ (dioxyde de soufre) de 70%. Ce gaz est à l'origine des pluies acides.

Il y a quelques années déjà, le secteur du mazout a développé le 'gasoil chauffage de type A' ou 'extra', à très basse teneur en soufre.

L'Arrêté Royal du 3 octobre 2002, ainsi que la nouvelle norme NBN T 52-716 : 2012 en déterminent la teneur en soufre maximale (0.001% contre 0.1% pour la précédente variante 'classique'). Ce type de mazout ne contenant quasi plus de soufre, les émissions de SO₂ sont pour ainsi dire inexistantes lors de la combustion. Cependant, afin de conserver les qualités lubrifiantes, des additifs peuvent être ajoutés au mazout.

Gasoil chauffage 'classique' et gasoil chauffage 'extra' : un prix maximum

Le prix maximum de ces 2 variantes de mazout, établi par le contrat programme conclu avec les autorités, est publié sur le site internet d'Informazout. Une légère différence de prix existe entre les 2 types de gasoil chauffage. Cette différence est d'un côté due au surcoût du raffinage (opération supplémentaire de désulfuration) qui est répercuté dans le prix final du

mazout 'extra'. Et de l'autre côté le prix du gasoil chauffage 0,005% S suit également une autre notation internationale que celui du gasoil chauffage 'extra'. Il s'agit donc de deux produits distincts, ayant chacun leur prix maximum officiel spécifique. Toutefois, même avec cette différence marginale de prix, le mazout 'extra' reste un combustible avantageux.

La tolérance de densité du mazout 'extra' est plus stricte que pour le mazout 'classique'. Le brûleur peut dès lors être réglé de manière plus précise, ce qui permet de réduire les émissions et donc de contribuer favorablement au respect de l'environnement.

Gasoil chauffage 'additivé'

Ces dernières années, de nombreuses innovations technologiques ont été réalisées. Elles ont permis d'optimiser certaines caractéristiques du mazout.

Grâce à l'ajout d'additifs spécifiques au mazout (classique ou extra), on obtient un mazout additivé avec des caractéristiques d'utilisation améliorées.

Les principaux bénéfices du mazout additivé sont, entre autres :

- l'amélioration de la combustion (meilleure pulvérisation), ce qui se traduit par un encrassement moins rapide du corps de chauffe, une réduction de la consommation et des émissions, et un entretien plus facile ;
- la neutralisation des odeurs dégagées lors de la livraison ;
- la protection active de l'installation de chauffage suite à l'utilisation d'éléments anticorrosifs protégeant le réservoir de stockage et les circuits d'alimentation du combustible ;
- la stabilité accrue du stockage due à une meilleure résistance aux basses températures, au vieillissement du produit ou à la formation d'une émulsion en présence d'eau.

Les caractéristiques du mazout additivé et son prix de vente sont spécifiques à chaque marque ou fournisseur.

Passer du gasoil chauffage 0,1% S au 0,005% S ou au gasoil chauffage 'extra' : quelques précautions

Le réservoir de stockage

Lors de la première livraison de mazout 0,005% S, le réservoir ne doit pas à tout prix être vidé ou nettoyé. Le mazout 0,005% S peut parfaitement être mélangé avec votre réserve de mazout existante. Après quelques livraisons, les spécifications du mazout se stabiliseront conformément à celles du mazout commandé.

La vidange et le nettoyage du réservoir de stockage sont nécessaires lors du placement d'une nouvelle chaudière à condensation fonctionnant uniquement avec du mazout 0,005% ou du mazout 'extra', si le mazout stocké précédemment avait une teneur en soufre plus élevée (> 0,005%). Informez-vous d'abord auprès de votre technicien de chauffage.

Aucune autre mesure particulière n'est à prendre en compte.

Le brûleur

Le mazout 0,005% S ou mazout 'extra' sont tout à fait compatibles avec les installations classiques de chauffage. Aucun remplacement n'est à envisager, seul le réglage du brûleur doit avoir lieu pour s'assurer une combustion optimale.

Solidification du gasoil chauffage par grand froid : comment agir ?

La norme belge spécifie que le mazout 'classique' (teneur en soufre max. 0,005%) résiste toute l'année à -10°C. Le mazout 'extra' (teneur en soufre max. 0,001%), quant à lui, résiste toute l'année à 0°C sauf celui acheté de décembre à février, qui résiste à -15°C.

Il s'agit donc de prêter une attention toute particulière à l'exposition des réservoirs de stockage non enterrés et des conduites aux grands vents. Malgré ces mesures de protection, la paraffine contenue dans le mazout peut se solidifier dans les conduites, les filtres ou dans le fond du réservoir de

stockage et l'eau éventuellement présente peut geler.

Comment prévenir la solidification ?

- Protéger les réservoirs non enterrés et les conduites extérieures (une protection supplémentaire contre le vent froid est cruciale).
- Faire réaliser régulièrement un entretien du réservoir de stockage afin d'éliminer l'eau et les boues.
- Ajouter au mazout un additif dit de 'grand froid' (demandez à votre fournisseur la température jusqu'à laquelle votre mazout est protégé, et informez-vous auprès de votre technicien de chauffage afin de savoir si votre appareil de chauffage le permet). Attention : l'additif doit toujours former un mélange homogène avec le mazout. On introduit donc d'abord l'additif dans le réservoir de stockage et ensuite le mazout. On peut aussi faire livrer du mazout pré-additivé 'grand froid' par le fournisseur.
- Faire placer un élément chauffant dans le réservoir de stockage et/ou autour des conduites.

Comment remédier à la solidification ?

Principe général : une fois solidifié, le problème ne peut se résoudre que par le réchauffement de la paraffine solidifiée dans les conduites ou dans le réservoir de stockage (sans contact direct avec une flamme !), ou par un nettoyage 'mécanique' complet.

L'adjonction d'un additif spécial 'grand froid' au mazout déjà solidifié dans le réservoir de stockage ou les conduites ne sert plus à rien.

Pendant la période de froid, si les conduites ne sont pas obstruées mais que le fond du réservoir de stockage n'est plus accessible, une solution alternative peut consister en : remonter le tuyau d'aspiration dans le réservoir de stockage (par exemple jusqu'à une hauteur de 10 à 15 cm du fond ou au-dessus de la paraffine solidifiée).

Après une période de froid et lorsque la température est supérieure à 25°C la paraffine redeviendra liquide et pourra à nouveau se mélanger au mazout.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter au 078/152 150 ou à visiter notre site web www.informazout.be.